

Gilles Henry

CARTOUCHE

Roi du pavé de Paris



éditions du
ROCHER

Cartouche

© Groupe Artège, 2015
Éditions du Rocher
10, rue Mercœur - 75011 Paris
9, espace Méditerranée - 66000 Perpignan

www.artege.fr

ISBN : 978-2-268-07650-8

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Qui suis-je ?

L'Enfant, convaincu par le discours direct de son interlocuteur, décide de lui raconter son histoire ; se redressant sur son siège, les coudes appuyés sur la table, il boit une gorgée de vin et commence :

– On dit que je suis né à Paris en 1693 ou 1695, que mon père est tonnelier, installé dans la rue du Pont-aux-Choux, près des rues du Chemin-Vert et Popincourt. On accède à la boutique par la rue de Ménilmontant ou celle de la Folie-Méricourt, en plein dans les jardins des maraîchers, tandis qu'on emprunte la rue du Pont-aux-Choux pour entrer dans Paris. La Madeleine de la Trenelle est proche, comme l'hôpital Saint-Louis et les tréteaux de la foire Saint-Laurent. Mon père, Jean Garthausen, est né à Hambourg en Allemagne ; j'ignore comment il est venu se fixer en France et quand il a épousé ma mère, Catherine Delamare ; peut-être s'est-il engagé dans le Régiment royal allemand – une unité que Louis XIV a prise sous sa coupe – qui avait pour habitude, m'a-t-on dit, d'hiverner en pleine Normandie, dans le Cotentin, à Lessay et à Périers. Je sais, par bribes, qu'il a été au service de deux marquis, Charles du Tillet et Guy de la Luzerne, ainsi que de deux barons allemands, Fondass et Hoensfeld, allant étudier à Orléans, ce qui l'a fait séjourner fréquemment dans cette ville et délaisser la famille. C'est ma grand-mère maternelle, Élisabeth Royer, qui m'a élevé ; comme elle a épousé successivement trois maîtres tonneliers déchargeurs de vin installés rue de Poitou et d'Anjou, près de la rue du Pont-aux-Choux, en la paroisse Saint-Gervais,

on a dit que mon père aussi était tonnelier.

– Mais certains t'appellent Cartouche ; pourquoi ?

– Je me nomme comme mon père, Garthausen, mais les Français ont du mal à prononcer correctement ce nom, qui s'est déformé en Gartouse puis Cartouse et Gartouche, enfin en Cartouche. J'aime bien mon nom, mais si j'utilise le surnom de L'Enfant, c'est parce qu'il me va, étant donné ma petite taille : je mesure 4 pieds ½ pouce et, effectivement, j'ai l'apparence d'un jeune garçon ! Et peu de personnes connaissent mon véritable nom.

– Que sais-tu de ta famille ?

– Pas grand-chose puisque j'en suis parti pour voler de mes propres ailes ! J'ai deux frères, Louis et Antoine François, et deux sœurs, Marie-Antoinette et Charlotte, tous plus jeunes que moi. Je leur défends de m'accompagner, mais ils me suivent quand même dans certaines sorties nocturnes. J'ai également des cousins, les Tanton, dont un, Jacques dit Châteaufort, est marchand chandelier ; il vit un peu en marge et ne passe pas une année sans se retrouver en prison ; il faut dire que c'est un as de l'évasion. Il s'est marié dans le Brabant avec une Tourangelle avant de revenir à Paris ; la sœur de cette dernière les accompagnait et a épousé Pierre Dantragues du Plessis, soldat aux gardes françaises, un ami. D'autres Tanton vivent ici, dont un négociant d'étoffes, et quatre filles ont épousé un sellier, un serrurier, un cordonnier et un marchand fontainier du roi.

– En somme, ces parents sont aussi des « cartouchiens », dit Gruthus en balayant l'espace de son bras droit avant de remplir son gobelet de vin.

– Pourquoi pas ? En tout cas, je connais bien le terrain depuis les Porcherons jusqu'à La Courtille, les prés, les champs, les pépinières, plus loin les grosses tours de la Bastille.

– Un lieu à éviter ! Le séjour n'y est guère agréable

– Et comment ! s'exclame L'Enfant. Déjà que j'ai failli entrer à Saint-Lazare où mon père a voulu me conduire...

– Pourquoi ? interroge Gruthus.

– Il souhaitait me faire apprendre le métier de tonnelier, une tradition familiale, mais j'ai trouvé cela difficile et j'ai fugué assez tôt avec le cousin Tanton, avant de revenir au bercail. J'ai alors rencontré une lingère qui travaillait près de la place Royale et j'en suis tombé amoureux ; il m'a fallu un peu d'argent pour lui faire des cadeaux et j'ai commencé en puisant une pièce d'argent dans la cassette familiale ; on m'a pardonné, mais il me fallait encore de l'argent. Un jour, devant la fontaine Sainte-Catherine, j'ai repéré une bourse bien garnie dans la poche d'un quidam ; avec mon canif, j'ai taillé le tissu et emporté le magot, une belle quantité de pièces qui m'a permis d'honorer ma lingère. Pour pouvoir continuer cette vie, je me suis mis à la recherche de tabatières, de montres, de poignées d'épée et autres objets facilement rachetés par des commerçants receleurs. Mais c'était toujours risqué et mon père n'a guère apprécié ; il a voulu me faire enfermer à Saint-Lazare avec une lettre de cachet ; juste à temps, j'ai compris et me suis enfui, repassant par la maison juste pour y prendre quelques affaires personnelles et me suis dirigé vers l'Hôtel de Ville et la place de Grève. Je suis resté longtemps sans revoir mes parents.

– Qu'es-tu devenu ?

– J'ai décidé de vivre par mes propres moyens, ce qui m'a obligé à développer ma chasse aux objets facilement négociables : outre les tabatières, les montres et les poignées d'épées, les mouchoirs, les foulards, les bonbonnières, les boîtes à mouche et autres menus objets faciles à dérober dans les poches et sur les vêtements des badauds, pour peu que l'on soit habile et je le suis. Petit et souple, je me glisse n'importe où. Mes premiers larcins m'ont permis de loger au cabaret de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

représentent pourtant beaucoup d'argent, du moins ce soir. Courtin, portant un flambeau, se dirige vers les chambres du premier étage et particulièrement celle de la femme de l'ambassadeur ; l'« indicatrice » a précisé son emplacement. La pièce est entièrement lambrissée d'un bois blond, une frise de fruits et de fleurs courant le long des murs.

Belleville a tôt fait de repérer les meubles intéressants et de s'occuper de leurs serrures ; l'un d'entre eux, d'ailleurs, est resté ouvert. On examine le contenu, constitué d'accessoires de toilette, dont s'empare Marie-Anne Roger, ainsi que de foulards et de tissus que l'on se répartit aussitôt, pour ne pas alourdir les mêmes poches. Belleville repère enfin la commode aux bijoux et s'installe devant, armé de ses outils ; après quelques manœuvres bien menées, il parvient à débloquer la serrure, tire le tiroir vers lui et découvre avec ses complices, les boîtes et les coffrets à bijoux. Le tout est rapidement ouvert et les yeux s'emplissent d'envie à la vue de la parure en forme de boucle, le fameux joyau de vingt-sept diamants ; à côté, deux bagues fines, un collier monté de pierreries et une paire de boucles. La pêche est bonne !

Les bijoux disparaissent rapidement dans les poches des neuf complices, ainsi que la toilette de l'ambassadrice. Soudain, Courtin fait un signe de la main ; tout le monde se fige sur place ; on a cru entendre un bruit, mais après quelques secondes, le silence est toujours aussi dense. Fausse alerte, sans doute générée par un volet qui claque au vent. Mais il est temps de redescendre ; on passe par la salle à manger. Après l'alerte, les esprits se réveillent et six assiettes, six fourchettes, deux gobelets et une nappe disparaissent de la salle.

Cette fois, on sort par les jardins sur l'arrière des bâtiments éclairés par la lune et voilà l'équipe de nouveau dans la rue, le cœur bondissant de la réussite et du partage à venir. Direction, le

cabaret de *La Belle Hôtesse*, où se trouvent Tanton et d'Enragues du Plessis.

Le restaurateur apporte un frugal repas, pendant que tous admirent les pièces dérobées, de beau calibre mais pas faciles à écouler car connues des professionnels. La Marcadet, revendeuse au Pilier des Halles depuis plus de vingt ans et familière de la filière, prend la boucle-vedette, disant :

– Elle sera vendue dès demain, je vous l'assure et je rapporterai aussitôt l'argent.

Les autres bijoux sont répartis sans discussion étant donné la qualité de la prise : le marché parallèle l'absorbera sans difficulté. La nuit est fort avancée ; à quatre heures du matin, les hommes s'allongent à même le plancher, dans une salle arrière du cabaret, tandis que les femmes ont droit à une petite chambre au premier étage ; tout le monde est satisfait, l'opération est un succès. Cartouche sera content. Mais au fait, pourquoi n'est-il pas présent ?

Le temps reste au beau et la chaleur continue d'augmenter ; il n'a pas plu depuis plusieurs semaines, les feuilles des arbres sont desséchées, les viandes et poissons difficiles à conserver, les immondices jetées dans la rue dégagent une odeur infecte. Le Régent donne une réception en l'honneur de Milord Stanhope qui ouvre la discussion sur le « système » présenté par Law, grâce auquel le duc d'Orléans semble persuadé de pouvoir éteindre rapidement les dettes de l'État. Mais comment cela fonctionne-t-il ? Gruthus apporte son explication :

– Imaginons que je porte à la Monnaie sept mille livres, cinq en argent et deux en billets d'état ; j'en repars avec un billet à trente jours signé du directeur de la Monnaie. Le billet est à quarante jours pour l'argent et à vingt pour les louis. Les vieux écus pris à cinq livres à la Monnaie en valent six dans le public et l'argent que reçoit le roi lui permet de gagner un sixième de la

valeur.

– Sans problème ? rétorque Cartouche.

– Le Parlement a fait connaître son opposition à ce projet, mais aussitôt trois maîtres des requêtes et vingt mousquetaires ont arrêté le président du Parlement et plusieurs conseillers. L'affaire se fera.

Sans doute dans cette logique sont nommés des Secrétaires d'État : d'Armenonville à la Marine, Leblanc à la guerre, de la Vrillière « au-dedans du royaume », Maurepas à la Maison du roi et un évêque à la « feuille des bénéfices ». Le nouveau décor se met en place.

Pendant l'absence de L'Enfant, Gruthus fait le point avec d'Enragues du Plessis et se félicite de l'« opération Tournon », d'autant que Lécluse, Christophe Néron et sa femme viennent de réaliser un beau coup en volant des étoffes chez un marchand de frivolités. Mais prudence, car une plainte est déposée et le commissaire Saquard – un obstiné – mène l'enquête.

Le 26 novembre 1718, le public apprend « à son de trompe et cri public » un nouveau règlement appliqué de jour et de nuit dans la ville de Paris, dont l'incidence sera directe pour les cartouchiens. Les mesures ? Interdiction de porter des armes à feu la nuit, aux soldats de se déplacer le soir sans ordre écrit de leur capitaine – J'imite la signature de mon chef, dit Gruthus sans ambages –, défense aux épiciers, cabaretiers et limonadiers de recevoir des clients tardivement, interdiction de fréquenter caves, arrière-boutiques, magasins et chambres particulières à certaines heures, défense de casser les lanternes des rues, de jouer au volant, aux quilles et autres jeux à partir de huit heures du soir de novembre à avril et de dix heures du soir d'avril à novembre.

– De Machault, le lieutenant général de police, nous déclare la guerre, dit Gruthus. Les bourgeois, les commissaires, les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

vivent les lingères. On y aperçoit les églises de Saint-Leu, du Sépulcre et de Saint-Julien-des-Ménétriers et plus loin le cimetière des Saints-Innocents et les Halles.

L'affaire est donc décidée : les cartouchiens vont investir la rue Quincampoix avec une équipe capable de rapporter beaucoup d'argent. D'abord Tanton, Balagny, Blanchard, Magdelaine, Jacob de Mouchy, les plus déterminés, outre Cartouche et Le Lorrain. Ensuite Pellissier dit le Marquis de Boislègue, ancien garçon chirurgien et machiniste à l'Opéra de Bordeaux, venu à Paris pour la circonstance, comme Guillain, fils d'un libraire, qui a un jour sauvé la mise à Cartouche en endossant ses vêtements pour qu'il échappe à la police. Et puis Caussade, Cybour laquais chez un banquier où il apprend de bons tuyaux, Moore l'Irlandais, Nautery du Bourguet dit Le Petit Gascon, poursuivi pour de nombreux vols en province et dont le père commande la maréchaussée dans sa ville natale d'Aire en Gascogne, Hodde marchand mercier près de Lyon et ami de Pellissier, Rozy dit Le Chevalier, Le Cracqueur, Langlade.

Cartouche et Gruthus organisent une réunion pour définir l'action : on suit ceux ou celles qui donnent des ordres d'achat ou de vente importants, tout en prenant garde aux « mouches », ces informateurs qui auraient vite fait de détruire la cellule de travail par leur action. À plusieurs sur place, les cartouchiens, après avoir subtilisé des portefeuilles ou des liasses de « papier », les font rapidement circuler de main en main, de façon à les faire sortir au plus vite de la rue ; l'exploitation se fera après.

Parmi les personnages visés, un Britannique du nom de Mac Dermott (dont un parent, Terence Mac Dermott, vit à Rouen, après avoir habité le quartier de La Fosse, à Nantes), un banquier irlandais dont les poches sont bourrées de papiers. Avec sa haute taille, il domine le marché mais on le repère

facilement lorsqu'il tire des billets de son portefeuille ! Après avoir été suivi par Langlade, c'est Marie-Antoinette Néron qui entre en contact avec lui pour « négociier » ; en un instant, le banquier anglais est délesté d'une partie de son avoir, Néron et Langlade font un signal de la main à Pellissier qui transmet à Cartouche et bientôt l'équipe est réunie dans un cabaret voisin pour procéder au décompte.

Cartouche, à qui on a remis les billets, les transmet à Nautery du Bourguet, disant :

– À toi, qui comptes si bien.

Il faut un peu de temps à ce dernier pour faire sa totalisation, mais bientôt il peut fièrement annoncer le montant atteint : un million trois cent mille livres. Un succès inespéré ! Aussitôt arrosé et suivi d'une partie de pharaon (jeu de hasard joué avec cinquante-deux cartes) qui promet d'être animée. Déjà, il faut désigner le « banquier » ; Pellissier, Guillain, Moore sont tentés, mais finalement c'est Cartouche qui est investi de ce rôle et il installe devant lui un petit coffret plein de jetons, d'argent, de bijoux et de quelques actions prélevées sur le butin.

– Messieurs, faites vos mises !

Les joueurs se divisent en deux groupes, l'un jouant à gauche, l'autre à droite. Puis Cartouche prend le jeu de cartes ornées de belles figurines colorées, brasse le jeu – se souvenant de son séjour dans les académies – et le pose devant lui sur la table ; ensuite, avec lenteur, il tire deux cartes qu'il dépose, l'une à gauche, l'autre à droite avant de les retourner : le joueur qui a misé sur la plus forte a gagné et le banquier paie la mise. Cette fois, roi de carreau et huit de trèfle soulèvent des exclamations : les gagnants crient leur joie, les battus lancent des jurons. On remet vite la mise et la partie bat son plein. Plusieurs fois, le banquier retourne deux cartes d'égale valeur mais se fait huer, car c'est alors lui qui empoche les mises. À son tour, Pellissier

est chahuté car il mise – et gagne – le roi de cœur qui est le « pharaon ». Ses comparses le moquent en faisant référence à telle jeune fille qu’il a rencontrée la veille ; côté cœur, il est gâté.

Les rires reprennent, comme la distribution des cartes. Mais au bout d’un moment, on s’aperçoit que Cartouche amasse devant lui un beau tas des actions de Mac Dermott. Même si ses complices froncent les sourcils, personne n’ose piper mot : Cartouche est un excellent joueur de cartes – sa réputation n’est pas usurpée – et il réagit vite, avec son épée s’il en est besoin. Le jeu se termine enfin et la troupe, après avoir vidé un dernier flacon, se disperse dans les rues avoisinantes. Cartouche, ignorant encore vers quel point de chute se diriger, arrive bientôt au Pont-Neuf.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ce même nom avec la rue des Fossés-Saint-Germain et la rue des Mauvais-Garçons ; un quartier très fréquenté par les comédiens français et les occupants de l'hôtel de l'Alliance, construction imbriquée avec celle de la Comédie française.

Maître Duport est un notaire apprécié, accoutumé à recevoir des clients de qualité : il a préparé quelques semaines auparavant un acte pour le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et il est impossible de le soupçonner de dresser des actes de complaisance. Il tient son étude depuis son mariage en 1695 avec la fille du notaire où il était entré comme premier clerc. Comme tous les actes notariés sont signés par deux professionnels, maître Duport a fait appel, ce dimanche, à maître de Savigny, établi depuis 1690. Solides renommées, connaissances approfondies du quartier et de ses habitants. En mai et juin 1720, il a reçu, outre l'archevêque, un huissier à cheval pour un contrat de mariage, un marchand limonadier pour une mainlevée, un lieutenant du roi pour un inventaire après décès, un comte allemand pour un marché de carrosses, le valet de chambre d'un maître des comptes pour une vente de terrain de l'abbaye des bénédictines anglaises de Pontoise pour « un titre nouvel », un bourgeois de Paris et un marchand mercier miroitier pour un contrat de mariage.

Les notaires du quartier Saint-Sulpice (maîtres Lorimier, Duport, Lorry et Lemoine), par l'obligation de la double signature, se connaissent bien entre eux et pratiquent leurs clients de longue date ; je possède le double de la transmission d'une de ces études : « La pratique du notaire est composée des minutes des actes et contrats qu'il a passés, des expéditions, grosses et brevets depuis août 1707, d'un répertoire, ainsi que des pratiques des prédécesseurs depuis 1652. S'ajoutent à cette transmission les armoires et tablettes du cabinet, le coffre-fort et le comptoir tous deux de bois de

chêne, ainsi que le bureau, les carnets, les tablettes, la tapisserie et les cartes de géographie de l'étude des clercs. »

Certes, il arrive que des professionnels se laissent aller à certaine extrémité ; ils en connaissent le risque, tel le notaire Antoine Thomas sur le compte duquel j'ai été amené, ès qualités, à enquêter et dont le rapport sera rendu un peu plus tard ; en octobre 1722, Thomas, qui demeurait au coin de la rue de Buci, faubourg Saint-Germain, sera pendu en effigie pour banqueroute et pour avoir délivré des expéditions de contrats sur la ville dont il n'y avait pas de minutes et dont il avait diverti à son profit les fonds qu'il avait reçus en billets de banque. Il avait épousé la fille d'un nommé David, libraire quai des Augustins. L'effigie fut mise devant sa porte au carrefour de Buci.

Autre irrégularité constatée en l'étude de Lorimier, qui possède des « contrats falsifiés » par son prédécesseur (maître Moët), rue Dauphine, et dont deux actes de février 1717 ont été apportés au greffe criminel de la Chambre de justice.

Maîtres Duport et de Savigny ont rédigé dans la matinée le contrat de mariage d'un marchand mercier miroitier, puis de Savigny a passé le relais à un confrère pour un récépissé de déclaration des officiers du bailliage de Dijon, avant de reprendre sa place pour le dernier acte de la journée, à savoir le contrat de mariage, selon le répertoire, de Louis Dominique Garthausen et Marie Anne Thoinette Néron. Voilà comment Cartouche se rend chez le notaire en bon bourgeois !

Maître Duport et de Savigny accueillent sept personnes : Louis Dominique, sa sœur et ses parents, Marie Anne Thoinette Néron, son père et sa mère, sans témoin. L'acte est très officiel et retranscrit les variantes orthographiques : « Furent présents Louis Dominique Garthausen, fabricant de chocolat demeurant rue des Fossés paroisse Saint-Sulpice, fils de Jean Garthausen,

valet de chambre, et de Catherine Delamare, sa femme, Christophe Néron, commissionnaire des marchands de foin et Marie Anne Rigault... demeurant rue et paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, stipulant pour Marie Anne Thoinette Néron leur fille en la présence de Marie Anne Garthausen, sœur, ont promis de se prendre l'un l'autre pour mari et femme et faire solenniser en face de notre Sainte Église catholique et romaine le plus tôt que se pourra... Les parents de la future mariée donnent en dot et avancement d'hoirie⁷ à leur fille la somme de 5 300 livres, savoir 1 200 livres en meubles, habits, linges et hardes, 3 600 livres en billets de banque et 500 livres payables dans trois mois du jour de leur bénédiction nuptiale » et le futur donne à sa promise « 1 500 livres de douaire préfix » , le « survivant réservant 1 000 livres après inventaire » ; quant aux parents du futur, ils apportent en dot et avancement d'hoirie « 4 600 livres tant en habits linges et hardes qu'en billets de banque qu'ils ont fourni et payé au futur époux, le surplus demeurant propre au futur ».

Suivent les signatures ; la première est énergique, celle de Garthausen père, qui semble vouloir montrer son autorité, puis Louis Dominique Garthausen, Catherine Delamare et Marianne Garthausen ; l'acte est instructif sur l'orthographe avec une terminaison en hausen, housen et haussen, témoignant de la difficulté de le prononcer clairement ; si les variantes orthographiques sont patentes, on constate une maîtrise de l'écriture qui témoigne d'une éducation incontestable, à la différence des Néron qui déclarent – par prudence ? – « ne savoir signer de ce enquis ».

D'emblée, nos services ont pensé, eu égard aux sommes déclarées, à du blanchiment d'argent, qui plus est, d'argent fraîchement volé, car les contrats « bourgeois » n'énumèrent

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Au commissariat, on enregistre sa déposition sans chercher les détails : le nommé Jean Grisel, fabricant de chocolat dans la rue de la Comédie française, demeurant à l'hôtel de l'Alliance, face au café Procope, est venu au cabaret du *Pont-Marie* pour le règlement d'une facture et l'entretien s'est envenimé, « Grisel » et La Belle Limonadière se mettant tour à tour à crier, incident banal de la vie quotidienne. La Jarrie enregistre sans sourciller, son clerc établit un procès-verbal pour la tabatière et le portefeuille trouvés dans les poches de l'individu interpellé ; on demande seulement à « Grisel » de laisser en dépôt ses objets personnels, qu'il pourra récupérer le lendemain. Puis il retourne au cabaret du *Pont Marie* où on le salue avec des cris de joie car chacun a été très inquiet.

Cartouche est satisfait de l'opération : il a sans hésiter indiqué son métier de fabricant de chocolat – une bonne « couverture » –, son adresse actuelle en l'hôtel de l'Alliance et enfin donné une identité plausible, Grisel étant le nom d'un cousin né en 1678 du second mari de sa grand-mère maternelle. Il paie une tournée d'eau-de-vie à ses complices, inaugurant une soirée enfiévrée. Le lendemain matin, il se présente au commissariat où on lui remet ses effets sans plus discuter.

T. S. Gueullette et les occupants de l'hôtel de l'Alliance

Ah, le chocolat ! Quelle belle invention ! C'est avec le café, le breuvage à la mode qui attire les consommateurs. Beaucoup de limonadiers s'installent car la clientèle ne manque pas pour un produit à la mode, mais les rencontres dans les cafés débouchent souvent sur des actions de violence. C'est pourquoi je suis avec attention le café Procope, situé rue des Fossés-Saint-Germain, et l'hôtel de l'Alliance, dont les bâtiments sont imbriqués dans ceux de la Comédie française, juste en face. Les deux établissements sont fréquentés avec assiduité par les comédiens français qui, par ailleurs, habitent presque tous le quartier.

François Procopio del Coltelli (francisé en Procope Couteau ou des Couteaux) est né en 1650 à Palerme (ou à Florence). Il est venu s'installer à Paris, vendant d'abord du café en portant d'une main un réchaud surmonté d'une cafetière et de l'autre une petite fontaine avec sa provision d'eau, en criant : « Café ! Café ! » Le voisinage de la foire Saint-Germain lui a donné une belle clientèle qu'il a fournie aussi en thé et en chocolat, le nouveau produit à la mode. C'est la soirée inaugurale de la Comédie française en 1689, qui a fait entrer le café Procope dans la notoriété ; bientôt, « les dames de la première qualité font très souvent arrêter leurs carrosses aux boutiques des cafés les plus fameux, où on leur sert à la porte des soucoupes d'argent ». Il est vrai qu'en août 1688, « Procope Couteaux, marchand de liqueurs » avait reçu devant notaire, de Messire

Pape, duc de Pratomène, demeurant à Palerme et par les mains du marchand Jean Albanel portant un ordre de deux banquiers de la ville de Gênes, la somme de trois mille livres. Investissement judicieux et travail intense ont permis à Procope de se développer et d'entrer dans la corporation des limonadiers.

Quant à « la boisson des dieux », le chocolat, que l'empereur Montezuma offrit à Cortez en 1519 et qui a suivi les chocolatiers juifs chassés d'Espagne et installés à Bayonne dès 1609, elle fut diffusée en France par David Chaillou, qui reçut le privilège royal de vendre le chocolat en liqueur ou en pastilles, avant de le proposer à boire dans sa boutique en 1671. « Procope propose une formule exclusive comportant les nouveaux ingrédients : cacao, sucre, vanille, cannelle, parfois de l'ambre et du musc ou du poivre du Mexique, des clous de girofle et de l'achiotte (arbre des Antilles, également appelé roucou, de la taille d'un petit oranger) selon des quantités variables, l'ensemble étant broyé sur une plaque de fer pour former une pâte en forme de petits pains. On le sert ensuite en le faisant bouillir dans un coquemart ou une chocolatière à moulinet qu'on tourne pour le délayer et lui donner son onctuosité. On verse alors dans des tasses et on boit aussi chaud qu'on le peut. Le chocolat est réputé pour fortifier le cœur et l'estomac, aussi pour aider à la digestion. Le père Escobar assure que cette boisson ne rompt point le jeûne, quoique ce soit un mets très nourrissant. Le cardinal Brancaccio a fait un traité pour soutenir la même opinion quoiqu'un médecin anglais montre qu'on tire plus d'humeur nourrissante d'une once de cacao que d'une livre de bœuf ou de mouton. »

Je me dois d'ajouter que je connais l'incident au commissariat de La Jarrie du nommé Jean Grisel, demeurant à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

lieutenant de la prévôté et maréchaussée de l'Île-de-France et inspecteur des brigades. Quelques jours plus tard, « la femme du nommé Lamare » est arrêtée et dirigée sur le Châtelet ; est-ce la mère de Cartouche ? Elle sera libérée le 21 février 1721...

Dès lors, Cartouche provoque la police ; il est vrai que le pouvoir suscite l'exaspération de la population par son attitude face à la finance ; en octobre, on annonce la suppression prochaine de plus de deux milliards de billets de banque, ce qui entraîne du tumulte. Un officier de Saint-Louis, se déplaçant dans son carrosse orné d'une livrée ressemblant à celle de Law, est assailli par des individus déterminés, criblé de pierres et ne doit sa survie qu'en se réfugiant dans une église. En novembre, on annonce que la Compagnie des Indes fera fondre toutes les espèces en or et en argent et que les billets de mille et dix mille livres devront être convertis en actions et dixièmes d'action. Les réactions fusent ; on se moque du pouvoir avec une chanson sur l'abbé Dubois, fait archevêque de Cambrai :

*Je suis du bois dont on fait les cuistres,
Et cuistre je fus autrefois.
Mais à présent, je suis du bois
Dont on fait les ministres.*

Fin octobre, une page s'est tournée ; un soir, Huron et Dhomin, son clerc, essaient de localiser « Magdelaine, Cartouche et trois autres quidams ». La chasse est lancée. Françoise Fourneaux dite La Bourgeoise vient d'arriver au cabaret de *La Croix d'Or* et cherche à écouler des billets de banque volés ainsi qu'un butin disparate (draps, linge, dentelles, chemises). Elle est en négociation avec d'autres femmes, lorsqu'elle ressent une impression ; elle se retourne et croise le

regard d'un homme assis et buvant à une table, qui rectifie aussitôt sa position ; à n'en pas douter, une « mouche », cet indicateur de la police. La Bourgeoise contacte discrètement Verel – un solide complice de Louis Dominique et qui lui a succédé dans les bras de la Grande Jeanneton –, Chevrelot, Manon Le Roy et Cartouche. Par signes, il est décidé d'attirer le policier à l'extérieur pour l'éliminer : Jean Huron, inspecteur de police, lieutenant de robe courte, est depuis trop longtemps à leurs trousses ! Il est le fils d'un procureur des environs de Beauvais, marié en 1719 à la fille d'un marchand chandelier avec un contrat signé par le garde des Sceaux, d'Aguesseau, le duc d'Albret – qui a vendu en son temps son régiment à Guy de La Luzerne – de La Vrillière et Machault, lieutenant général de police. Huron enquête avec détermination sur le meurtre de Mondelot.

La nuit tombe. Cartouche et Verel sortent du cabaret et se dirigent vers les halles. Huron les suit à distance, essayant de ne pas être distancé en cours de route ; mais c'est justement l'intention des deux hommes que de conserver le contact pour pouvoir isoler le policier. On arrive à la halle à blé, dont la cour triangulaire est agrémentée d'arcades soutenues par des piliers. Verel et Cartouche se dissimulent derrière le plus volumineux d'entre eux, mesurant les pas de Huron qui se rapproche ; ils se découvrent brusquement et Huron, dans son habit d'ordonnance de drap bleu bordé d'argent, leur signifie :

– Messieurs, vous êtes faits. Je vous ai reconnus tous les deux, vous êtes Verel et Cartouche. Je vous arrête, dit-il en pointant son épée en direction des deux hommes.

– Crois-tu vraiment ? rétorque Cartouche, en donnant d'une talonnade un violent coup de pied au visage de Huron.

Ce dernier, touché de plein fouet, tombe à terre, essaie de se relever tout en appelant de l'aide, mais Verel tire froidement son

poignard et le plonge dans la poitrine du policier ; un flot de sang jaillit, l'homme râle tandis qu'il essaie, de ses mains de faire cesser l'écoulement du sang. Mais c'est inutile, il s'affaisse sur le pavé. Aidé de son adjoint, il parvient à rejoindre le Petit Châtelet, disant au concierge : « Je suis blessé, je me meurs. » On le monte au premier étage, on le confesse et sa blessure au flanc droit est soignée par un chirurgien. Il déclare avoir été blessé par Magdelaine et un autre dont il ne se rappelle pas le nom, remet au concierge sa montre, des pièces de cinq sols et un louis d'or de 45 livres, avant de mourir du fatal coup de poignard. Une enquête va être ouverte par le commissaire Pierre Regnard, qui récupère sur le mort « plusieurs ordres secrets » qui sont remis « à qui il appartiendra » en présence d'Antoine Malivoire, 33 ans, exempt d'un écuyer de la prévôté et du concierge du Petit Châtelet.

Cartouche et Verel, profitant du désordre, se sont éloignés sans dire un mot ; ils se dirigent vers la rue de la Fromagerie et montent quelques instants plus tard dans le fiacre de Le Moyne qui les dépose chez Hulain, le chirurgien de la troupe, où ils sont installés dans une salle arrière de sa maison. Le lendemain matin, Verel repart, tandis que Cartouche préfère rester un peu plus longtemps à l'abri. La méfiance est de rigueur, car la violence ambiante entraîne un surcroît de contrôles policiers : on dit que deux hommes, dont un juif, ont assassiné un marchand de diamants puis son épouse et assommé leur petite fille à coups de marteau. Lévi le juif sera rompu vif en place de Grève

Cartouche a réintégré un domicile connu seulement de quelques acolytes ; il réfléchit à sa situation, lorsqu'on frappe trois coups à la porte, deux fois de suite : le code ! C'est un ami ; en l'occurrence, d'Enragues du Plessis.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

président au Grand Conseil ; le roi érigea en marquisat sa baronnie de La Buissière en 1675 et sa sœur, Jeanne du Tillet, épousa Antoine Turgot, seigneur de Lantheuil, Mesnil-Gondouin et Saint-Clair en Normandie, maître des requêtes et intendant de Limoges. Charles du Tillet est maître des requêtes ordinaires et conseiller d'État en 1685, président du Grand Conseil en mars 1690 ; bien qu'étant en fonction à Paris¹⁴, du Tillet s'occupe de son château de La Buissière (situé au sud de Montargis sur le Vernisson), haut pavillon de briques constituant l'une des ailes du château avec un grand corps de logis aussi de briques, équilibré de quatre tours aux angles, le tout couvert d'ardoises et bâti sur un rocher dans un étang entouré de fossés et de murailles, cour au milieu. Les du Tillet ont été les condisciples de Calvin aux collèges de La Marche et de Montaigne ; cette « filière » allemande a-t-elle pu faciliter la venue de Jean Garthausen en France ? La question est posée. Charles du Tillet a demeuré « à Paris marais du Temple rue Saint-Louis, paroisse Saint-Gervais » avant de rejoindre le 106, Vieille rue du Marais¹⁵ en 1686.

Ce quadrillage serré permet à la police de se déplacer en connaissance de cause, mais les malfaiteurs ont parfois des idées inédites pour nous échapper, facilitées par cette répartition donnée plus tard par Sébastien Mercier : « Il y a dans Paris huit classes d'habitants bien distinctes ; les princes et les grands seigneurs (c'est la moins nombreuse), les gens de robe, les financiers, les négociants ou marchands, les artistes, les artisans, les manœuvriers, les laquais et le bas peuple. »

Une autre appréciation nous est donnée par l'avocat Edmond Barbier, né en 1689 en la paroisse Saint-Séverin. D'une famille d'avocats admis aux Conseils de M. d'Argenson puis du duc d'Orléans, Régent, il est contemporain de

Cartouche ; célibataire, habitant rue Galande, il recueille journaux, gazettes, libelles, placards et autres chansons faisant l'actualité, un peu à ma manière personnelle. Il juge ainsi John Law, le banquier, « étranger originaire d'Écosse, né en 1671, le plus habile homme qu'il y ait eu en Europe » ; il est passé en France après un duel mortel à Londres, s'est établi à Gênes puis Venise et rencontre le duc d'Orléans en 1701, lui soumettant déjà son projet, qu'il renouvelle en 1713 auprès de Desmarets, contrôleur général des Finances. À la mort de Louis XIV en 1715, on balaie le testament de ce dernier et on confie la Régence au duc d'Orléans qui dirige avec six Conseils spécialisés. Le Conseil de Régence refuse le projet de Law. Mais quelques mois plus tard, en mai 1716, il obtient des lettres de naturalité et son projet de banque privée est accepté.

Que propose-t-il ? Prouver qu'une nouvelle espèce de monnaie peut être établie, plus propre à cet usage que l'or ou l'argent. Continuer à faire des paiements par espèces, pendant que les autres nations se servent des crédits est un si grand désavantage au commerce que l'on est surpris comment un État bien policé aurait été si longtemps dans cette erreur. S'en est suivie l'ouverture de la Banque générale, première assemblée des actionnaires. En avril 1717, les receveurs des finances de province sont tenus d'accepter les billets de la banque en paiement des impôts et de les rembourser à présentation. 1718 est une année charnière : remontrances du Parlement, départ du chancelier d'Aguesseau et du duc de Noailles, contact entre la duchesse du Maine et Cellamare l'ambassadeur d'Espagne en France. Pour mettre le Parlement à raison, on arrête dans la nuit du 29 août trois parlementaires dont le président de Blamont – en fait Nicolas Rémy Frizon de Blamont, de la quatrième chambre des enquêtes, beau-père du jeune propriétaire de l'hôtel de l'Alliance (où loge Cartouche). Des

scellés sont apposés chez eux. Désormais, l'activité financière de Law se développe, se superposant à celle de Cartouche et de ses cartouchiens, même si ces derniers ne sont pas aussitôt identifiés.

Law a imaginé une réformation de monnaie très avantageuse pour le roi. On portait sept mille livres, savoir cinq mille livres en argent et deux mille livres en billets d'État. On n'en avait point sur-le-champ le paiement, mais seulement un billet à trente jours, signé du directeur. Ce qui était valable pour le roi devait l'être pour le commun des mortels. Beaucoup s'y sont essayés, certains perdant, certains gagnant, surtout au début. Puis la Banque générale a été transformée en Banque royale, la Compagnie d'Occident a absorbé ses filiales, Cellamare a été expulsé de France et la guerre avec l'Espagne a été déclarée. En mai 1719, la Compagnie des Indes orientales, la Compagnie de la Chine, la Compagnie d'Occident ont fusionné en une nouvelle Compagnie des Indes, autorisée à créer 50 000 actions nouvelles (les actions « filles ») et en juillet, Law est devenu surintendant des monnaies ; des bureaux de la banque ont été créés dans les principales villes du royaume.

En juillet 1719, cent cinquante filles ramassées dans les rues sont expédiées à La Rochelle pour aller peupler le Mississipi, mais elles se révoltent. Six sont tuées, douze blessées ; le mouvement est semblable à celui qu'a vécu Marie Toinette Néron, la femme de Cartouche, dans le port du Havre. En novembre, ce sont trois cents filles et trois cents garçons qui doivent aller peupler le Mississipi. En octobre, c'est un milliard que la Compagnie est autorisée à prêter au roi. Law est au zénith, abjure le protestantisme, donne le pain bénit en l'église Saint-Roch à Paris ; il jette « l'or à la gribouillette » (jeu d'enfant s'appliquant à des objets sans valeur) dans la rue Quincampoix. En janvier 1720, il est nommé contrôleur général

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

haie d'honneur, puis le guet à pied, rue des Quatre-Vents, la compagnie de robe courte rue Dauphine, le guet à pied sur le Pont-Neuf, sur le quai des Augustins, la compagnie du prévôt de l'Île vis-à-vis le cheval de bronze, la compagnie du prévôt de la Monnaie « et ainsi de suite jusqu'au-dedans des Tuileries, gardé à l'ordinaire par les gardes du roi. »

Mes informateurs ont réussi à relever le nom des cartouchiens présents sur l'itinéraire : Nautery du Bourguet, Pellissier, Rozy le Cracqueur, la Serre, Tanton, Louison Cartouche et divers autres, qui s'étaient procuré la liste des présents offerts. Ils dérobèrent quelques pièces parmi une boucle de diamants, un tapis des Savonneries, un grand miroir, un bureau de bois d'acajenda, une commode, une pendule signée, un fusil, une paire de pistolets, des girandoles de cristal, deux seaux de porcelaine, une boîte à sucre de porcelaine, deux lunettes d'approche pour l'ambassadeur. Pour le fils, une montre à répétition avec deux brillants, une lunette d'approche, pour le kaia une pendule, pour le maître des cérémonies et le médecin une montre en or et une à répétition. Le départ étant fixé au 2 août, il y eut échange de lettres officielles concernant les réparations des Lieux saints de Jérusalem « occupés par les religieux Latins et le marquis de Bonnac notre ambassadeur ». Les échanges entre les deux pays devaient se poursuivre : ainsi, un professeur royal en langue siriaque, académicien des Inscriptions et Belles Lettres et interprète de Sa Majesté en langue chinoise à la bibliothèque royale « a charge de préparer un voyage à Constantinople pour août 1728 ».

Le moment fort de la visite est la réception de l'ambassadeur par le roi. Tout un protocole est en place, rédigé sur un copieux livret, détaillant jusqu'aux inflexions que l'intéressé devra effectuer avant de débiter son compliment : « Le grand

seigneur m'envoie en ambassade auprès du très puissant et très magnanime Empereur de France. Je souhaite qu'il daigne répandre sur moi ses rayons les plus doux et que ma personne lui puisse être agréable. »

Ainsi que je l'ai indiqué plus haut, les cartouchiens n'ont guère pu se manifester, en raison des forces de police que nous avons disposées de manière très serrée ; pourtant, les cadeaux représentent une valeur de 21 664 livres, sans compter les pierreries et une ceinture d'or et de diamants. Mais le partage entre les voleurs n'a pas rapporté gros.

Cartouche reprend la main

Les Turcs repartis, Paris retrouve ses occupations habituelles et s'interroge : on ne parle plus de Cartouche, que devient-il ? D'abord, ce dernier constate que la moisson espérée dans les cadeaux de l'ambassadeur n'a pas eu le rapport escompté car les objets étant répertoriés, leur revente ou leur recel présente beaucoup de risques. Par ailleurs, la police étant devenue pressante, des arrestations ont eu lieu et non des moindres : Pierre Verel dit Loison, le 10 mars, puis deux jours après, François Antoine Cartouche et Marchandon, enfin Lécluse et Christophe Néron. Pourtant, la rumeur continue d'attribuer aux cartouchiens des meurtres commis en province, l'assassinat du messenger d'Angers et les vols de la diligence de Lyon, des banques de Bordeaux et Toulouse. On ne prêle qu'aux riches et la rumeur accroît la mauvaise réputation des hommes de Cartouche !

Le commissaire de Soucy dresse le procès-verbal d'une rébellion manifestée à l'occasion de l'évasion de Cartouche, puis, le 24 avril, commence un interrogatoire de tous les cartouchiens récemment interpellés. Le chef est un peu errant car son crédit diminue chez certains cabaretiers, comme à *La ville d'Amiens* ou *Les Trois Poissons* (même de la vaisselle aux armes du Régent et un manchon volé au Louvre sont âprement négociés) et il doit certains soirs dormir dans des cabanes de jardiniers à La Courtille ; heureusement, il connaît bien le quartier. Il y a peu, le concierge du For-l'Évêque a reçu l'ordre de retenir Saint-Preuil, voleur de profession évadé de La

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

cavaliers du guet chez lesquels vous prendrez la peine de vous transporter au cas qu'ils soient hors d'état d'aller chez vous ; et les autres officiers, soldats ou cavaliers du guet qui auront connaissance des circonstances particulières de cette affaire, le nommé Gaultier marchand de vin rue des Petits-Augustins au Franc-Pinot, sa femme et ses garçons, le nommé Lesage, portier du sieur Cartigny et une femme de chambre de la maison, le cuisinier et l'officier de la dame comtesse de Poitiers, ensemble les autres témoins que vous pourrez découvrir avoir connaissance de cette affaire. Je me repose entièrement sur l'attention et la diligence qui vous sont ordinaires.

Bizoton interroge donc le marchand de vin à l'enseigne des Quatre Vents qui a vu entrer dans son cabaret, quelques jours auparavant, trois particuliers et une jeune femme, dont un était vêtu d'un habit couleur ventre-de-biche à boutonnières et boutons de fil d'argent lequel avait le menton enveloppé d'un linge et un emplâtre, et était accompagné d'un jeune homme vêtu d'un habit blanc à boutonnières d'argent, veste et parements d'étoffe d'argent fort petit qui avait une épée à son côté, que l'un des deux se disait mari de la jeune femme qui était vêtue d'un habit ayant une perruque paraissant de poil noir, un gros visage, la femme vêtue d'un manteau de petite étoffe. Ils burent une chopine de vin, lorsque entra le nommé du Plessis soldat aux gardes « qui loge avec sa femme au troisième étage dans une chambre qu'ils occupent depuis huit mois » et parlèrent ensemble assez bas ; celui qui avait le menton enveloppé paya la dépense qui montait à dix-huit sols, ayant apporté avec eux du pain et de la viande, puis sortirent tous cinq.

Vient le tour de Philippe Lefebvre, cavalier du guet, posté « mardy dernier » sur le quai des Quatre-Nations, « à attendre le

nommé Cartouche et ses camarades qui devaient entrer dans un cabaret au-dessus de l'hôtel de Hollande » ; ils le virent venir par la rue de Seine, accompagné de son petit frère et du nommé François, entrer dans un petit cabaret à côté de la maison de M. de la Chaboissière, d'où le dernier alla acheter des œufs durs chez une fruitière. Une heure et demie après, le déposant entra avec Pépin sergent du guet et environ dix autres archers. Ils montèrent à la première chambre au-dessus de la boutique ; en montant, Cartouche ayant vu Pépin par les barreaux, tira un coup de pistolet qui le renversa sur l'escalier d'où on le porta dehors sur une pierre ; pendant ce temps, le déposant et les autres au bas de l'escalier, essayèrent quatre coups de pistolet dont un blessa Marier à l'oreille et au col, et le déposant à la main droite, à deux doigts, les balles s'amortissant à la crosse de son pistolet. Ils furent un quart d'heure sans rien dire et ils se mirent à demander grâce, le petit disant qu'il était page ; ils répondirent de rendre leurs armes en claquant des mains ; il en descendit trois dont le petit Cartouche. L'aîné Cartouche resta en haut, se dirigea vers la cheminée et se sauva de maison en maison avec François sans être aperçu de personne ; quand les policiers montèrent à la chambre, ils trouvèrent l'habit de Cartouche derrière la porte, une clef, avec un petit briquet par terre. Après plusieurs perquisitions dans les maisons voisines, ils ne trouvèrent ni Cartouche ni François. Le corps de Pépin fut porté chez un chirurgien où il mourut.

Autre détail apporté par ce témoin : il a entendu dire que Cartouche, François et Lamy avaient projeté, au sortir du cabaret, d'aller faire un vol de deux malles qui étaient chargées sous la porte cochère de l'hôtel du Maine, rue Jacob où ils avaient tenté d'entrer le dimanche dernier sur l'heure de minuit.

Quant au lieutenant de la Compagnie de M. le Prévôt d'Île-de-France à Bourg-la-Reine flanqué de ses hommes, il indique que le 21 mai à quatre heures du matin sur la place du Palais royal, il rencontra cinq particuliers ivres vis-à-vis la rue Jean-Saint-Denis. Parmi eux Cartouche, accompagné du Chevalier le Cracqueur, la Tête de Mouton qui laisse tomber une pince en fer aussitôt ramassée ; rue Frémenteau, ce dernier le regarde sous le nez, lui demandant de passer son chemin ; il voit alors le nommé Cartouche vêtu d'un habit d'étoffe couleur ventre-de-biche, boutons, boutonnières d'argent, perruque blonde, bas de soie, épée au côté... le regarder puis traverser la place du Palais royal pour entrer rue Saint-Thomas-du-Louvre ; Cartouche et Le Cracqueur tiennent d'une main leur épée à moitié tirée du fourreau et de l'autre le pistolet, ce qui obligea le lieutenant à se reculer et à se mettre en défense, avec son épée et son pistolet ; Cartouche veut plonger son arme dans le sein du greffier Lefebvre, qui l'esquive ; un des policiers tire un coup de pistolet sur Cartouche sans l'atteindre, lequel riposte, tout en fuyant du côté de la place du Palais royal, l'épée nue à la main avant de disparaître. Sur les neuf heures du matin, place Maubert, Lefebvre avait rencontré Cartouche, son frère et trois autres qui le suivaient. Cartouche lui fit menace que partout où il le trouverait, il l'égorgerait.

Le dernier témoin sollicité, commis au greffe du prévôt de l'Île-de-France confirme cette déclaration, ajoutant qu'il « reconnut l'un des deux, de moyenne taille, vêtu d'un justaucorps, veste de drap couleur de ventre de biche, maigre de visage, le nommé Cartouche, qui avait été prisonnier au For-l'Évêque ». Huit jours plus tard, le 27 mai, ce témoin rencontre à nouveau Cartouche et le Chevalier le Cracqueur ; Cartouche s'approche de lui, lui met le poing sous le nez, menaçant : « Bougre, s'il t'arrive jamais de courir sur moi »,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Cartouche se venge

Cartouche sort du cabaret tenu par Charles Bernard dans la petite rue du Bac. Il est fou de rage car cet acolyte vient de le mettre à la porte comme un vulgaire client. Cartouche, un instant, a été tenté de lui passer son épée au travers du corps mais a réussi à se contenir. Il est déjà arrivé qu'un cabaretier ne veuille plus collaborer mais c'était pour une raison précise : il était victime d'un chantage et se mettait à l'abri pour une période provisoire ou, raison plus rare, il s'achetait une conduite par crainte de représailles ultérieures. Pour Cartouche, il suffisait alors de trouver un remplaçant. Mais cette fois la situation est plus grave : Bernard a clairement signifié à Cartouche qu'il refusait de le voir revenir dans son établissement.

– Mais cela fait plusieurs années que tu travailles avec moi ! fulmine Cartouche.

– Oui, mais tout a une fin. La vie devient impossible avec les visites continuelles du guet, mon commerce en pâtit, mes recettes baissent ; je ne veux plus continuer ! Je ne veux plus d'histoire ! Alors, déguerpis ! Sinon j'appelle le guet.

– Renégat ! Tu me trahis à l'heure où j'ai besoin de toi.

– La roue tourne ! Pars ! C'est terminé entre nous.

– Tu ne sais pas ce que tu fais ; cela va te coûter cher, je te le promets ! lance Cartouche avec hargne.

– Des menaces ? Attention, je peux répondre, réplique le marchand de vin.

Et comble de l'injure, Bernard ouvre lui-même la porte de son

cabaret ; Cartouche va-t-il tirer son épée ? faire feu avec son pistolet ? L'envie le taraude, mais finalement il se contient ; pour sûr, il va se venger. Bernard doit payer sa trahison !

Immédiatement, Cartouche convoque les sœurs Rolland, la Chevallier, Messié et plusieurs autres pour le soir même : dans la nuit, à quatre heures du matin, le groupe se dirige vers le cabaret de Bernard. Sans ménagement, la porte d'entrée est enfoncée, les fenêtres de l'entresol escaladées, tandis que des cartouchiens passent sur l'arrière du bâtiment où se trouvent les marchandises. Un coup de sifflet et les anquilleuses accourent avec leurs hottes, qu'elles emplissent des produits volés. Cartouche parcourt le site, le pistolet à la main, prêt à tirer si Bernard se présente. Mais ce dernier a dû flairer la manœuvre et s'est absenté : il est à bonne école, à moins qu'un cartouchien ne l'ait prévenu car la cohésion du groupe se fissure quelque peu.

La rage s'empare de Cartouche, qu'il transfère sur le mobilier, le frappant avec son épée, puis avec deux masses de bois, il casse tabourets et chaises, brise les glaces, lacère les rideaux et les tentures, frappe les tables et les armoires. C'est une froide vengeance qu'il exprime ainsi à la troupe :

– Allez-y ! Défoncez tout ! C'est un ordre ! lance-t-il d'une voix aiguë, d'un ton sans réplique.

D'abord interloqués, les comparses ressentent l'atmosphère de violence qui se développe rapidement. On pulvérise jusqu'à la plus petite pièce de mobilier. Le bâtiment est littéralement mis à sac. Cartouche est sur le point de mettre le feu aux débris qui s'entassent lorsqu'il entend des bruits de pas dans la rue du Bac ; pour éviter l'affrontement ou la capture, il se glisse vers l'arrière du cabaret, préférant sortir par cette issue moins connue. Bien lui en prend car le guet s'est massé devant la porte en façade. Les femmes, gênées par les hottes lourdement

chargées, ne peuvent courir et sont capturées par la police ; de même plusieurs hommes, empêtrés dans les décombres.

Cartouche en est persuadé, il a été trahi. Par qui ? Charles Lefèvre dit Bidel, bien sûr ! Un de ses hommes qui vient de passer plusieurs jours en prison ; il a certainement « payé » sa libération en livrant un renseignement...

Mais plusieurs autres « affaires » se sont déroulées en juin 1721 : le 14, Burlon arrête rue Saint-Antoine « un particulier nommé Petit comme camarade à Cartouche, quoiqu'il n'ait aucune relation avec lui » ; incarcéré, Petit s'évade rapidement grâce à des complicités. Le 24, un marchand de vin de la rue Neuve-Sainte-Geneviève, tenant le cabaret *Au Berger du Bon Repos*, porte plainte contre Cochois, soldat du guet, entré avec cinq ou six individus et se joignant « aux trois cents personnes qui étaient là pour boire ». À peine installés, ils tirent des coups de fusil ; le patron intervient, objectant qu'il y a des femmes enceintes dans l'assistance ; Cochois, le visage couvert de poudre, un pistolet dans chaque main, tire un coup de feu et veut casser la tête du plaignant. Plusieurs clients profitent du brouhaha pour sortir sans payer et emportent des plats d'étain. Cochois va mettre son pistolet sous la gorge d'un maître pelletier, menaçant de lui brûler la cervelle.

Quant à l'environnement, « il pleut depuis une quinzaine ; il a plu les jours de Saint-Gervais et Saint-Protais et les petites gens disent ordinairement qu'il pleut alors quarante jours de suite ». Certains organisent des paris sur ce sujet. Pluie ou pas, Cartouche rumine sa vengeance : il doit punir Lefèvre. D'une manière radicale.

– Le traître ! Je le tuerai ! Et les autres aussi, s'il le faut, lance-t-il avec détermination.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de mon colonel, je m'étais concerté avec le sieur du Châtelet sur les mesures à prendre et j'avais fait le choix de quarante hommes, dont quatre sergents, dont j'étais personnellement sûr ; écartant bien entendu, ceux que... du Châtelet me signalait comme affiliés à la bande. Le lendemain, nous sommes partis à sept heures du matin, c'est-à-dire au petit jour. Nous étions tous bien armés, mais en habits bourgeois ou de chasseurs ; du Châtelet avait pris un vêtement cannelle. Nous marchions deux à deux, à dix pas de distance et prîmes différentes directions pour cerner, de tous côtés, la maison désignée. » Du Châtelet a-t-il voulu tromper son monde en revêtant un habit de la couleur qu'affectionne Cartouche ? Courtade poursuit : « Il pouvait être un peu plus de neuf heures quand nous arrivâmes en vue du cabaret du Pistolet, tenu par Germain Savard et sa femme, à La Courtille, près de la Haute Borne. »

En fait, *Le Pistolet* est tenu par Pierre Laurent, marchand de vin, mais il « est attenant au cabaret *À l'Image Saint-François*, tenu par Germain Savard et Françoise Gauché, enceinte de plus de sept mois », qui ont été sauvagement attaqués en juin par plusieurs individus. Mais peu importe l'enseigne ; Le Lorrain se dirige aussitôt vers Savard qui fume sur le pas de la porte. Du Châtelet, à portée du pistolet de Courtade, le salue et utilise le mot de passe :

– Y a-t-il quelqu'un là-haut ?

– Non, répond le cabaretier.

– Ces quatre dames y sont-elles ? demande Gruthus.

– Montez, répond Savard.

Et il se range pour livrer passage, sans s'interroger sur le sens du message, qui peut paraître révélateur. Savard est-il de mèche avec la police ? L'attaque de juin n'y est peut-être pas étrangère.

« Aussitôt, nous fîmes irruption dans la maison. Arrivés dans la chambre haute, nous trouvâmes Balagny et Limousin buvant

du vin devant la cheminée, Gaillard était encore dans les draps et Cartouche, assis sur le lit de ce dernier, raccommodait sa culotte. Nous fondîmes sur eux, nous les liâmes, chacun dans l'état où il se trouvait, avec de fortes cordes, dont nous nous étions munis à cette intention, et faisant avancer deux carrosses, nous les menâmes d'abord chez M. le secrétaire d'État de la Guerre et ensuite à pied au Grand Châtelet dès que l'ordre nous en eût été donné. » Rapport clair et précis, avec cette conclusion si attendue par le pouvoir : Cartouche est arrêté !

Pas seul ; les hommes en habit bleu et bas rouges, dont un sergent qui confirme les circonstances, ont emmené six personnes : Germain Savard, le cabaretier, et sa femme Françoise Gauché en habit de jour marron et robe à panier, Balagny et Limousin, Jean Blanchard dit Gaillard ou Le chanteur de chansons, et Cartouche... la plus belle brochette de cartouchiens.

L'événement a une telle résonance qu'une gravure intitulée *La prise de Cartouche* est aussitôt réalisée, décrivant en couleurs cette scène capitale dans la lutte contre la délinquance. Au bas de la gravure, ce texte : « Au grand étonnement de tout le monde, Cartouche a été arrêté à La Courtille dans un cabaret où pend pour enseigne *L'Ermitage*, qui servait de retraite à toute sa brigade ; il était couché lorsque plusieurs soldats travestis sont entrés dans sa chambre escortés de plusieurs soldats qui sautèrent avec impétuosité sur ce malheureux. »

La scène représente à gauche un arbre et à droite le cabaret ; au fond, une maison avec une enseigne illustrée d'un coq ou d'une poule rouge sur fond blanc. À côté, des murs anciens, peut-être des ruines, de couleur jaune-orangée ; une charrette est posée bras à terre, deux chiens à côté, un troisième étant tenu en laisse par un homme qui passe devant le cabaret, dont semble sortir un quidam, un autre se situant un peu plus haut ; quatre

arbres forment le fond de la scène.

Au centre-gauche, le carrosse tiré par un seul cheval attend Cartouche et ses complices : quatre roues, deux portes, plutôt sombre sur le dessus et l'arrière, montant couleur bois ; un cocher est assis, le véhicule est entouré par dix soldats habillés en bleu avec des bas rouges, portant tous la baïonnette ; sur leur gauche, deux enfants s'ébattent sans souci de ce qui se passe.

À droite, le cabaret où pend une enseigne difficilement lisible, soit *Le Pistolet* soit *L'Image Saint-François*, soit *L'Ermitage* ; l'écu porte du jaune, du bleu, du rouge et du marron. Au premier étage, une femme, peut-être la servante – longs cheveux gris, tenue marron à manches, veste rouge – regarde par la fenêtre ; sur le devant de la scène à gauche, un voiturier en habit violet guide son cheval qui tire deux barriques de vin placées perpendiculairement sur les affûts ; au centre, les personnages de l'arrestation : un groupe de quatre soldats habillés de bleu ; un homme en habit marron et chapeau noir, une femme vêtue de même couleur faisant penser à une religieuse regardent du côté des prisonniers. Sur le côté droit, quatre prisonniers ; le cabaretier (sans coiffure, les cheveux gris, habit brun, bas jaunes, encordé) et sa femme (longue robe rouge avec un devant blanc), un autre (chapeau noir, veste et bas marron) entourés de trois soldats habillés de bleu et de rouge, portant baïonnette mais semblant attirés par le groupe qui occupe le reste du champ droit, cinq soldats dont deux de dos, l'un portant une hallebarde, postés autour d'un homme de petite taille, en chemise blanche sur sa culotte marron, bas jaunes, les chevilles entravées et le corps encordé : Cartouche. Son visage semble exprimer un mouvement de protestation ; il porte une sorte de bonnet. Enfin, allongé au sol, visiblement blessé sinon tué, un homme en habit marron sur une chemise blanche, l'épée à la main, le visage gris. S'est-il défendu ? Cela suggère une

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

entrées), dimanche 26 octobre (902 entrées avec L'École des Maris), mardi 28 octobre (970 entrées avec La Thébaidé), jeudi 30 octobre et dimanche 2 novembre (434 et 768 entrées avec Scévole), mardi 4 novembre (615 entrées avec Le Comte d'Essex), jeudi 6 et samedi 8 novembre (avec Iphigénie), le dimanche 9 novembre (avec Ésope à la ville), lundi 10 novembre (avec Britannicus), mardi 11 novembre (774 entrées avec Le Bourgeois Gentilhomme), soit un total de 4 500 spectateurs. Cartouche joué en duo avec Racine et Molière ! Le peuple a obtenu une victoire face au pouvoir et le nombre des admirateurs de Louis Dominique augmente.

Approfondissant ma lecture du Journal, j'ai relevé une ligne extraordinaire : sur une page, après « la part d'auteur oubliée (19 livres) », « les frais du Bourgeois (60 livres) », figure « pour les frais de Cartouche » (50 livres) ! Il ne s'agit pas de frais pour la pièce, enregistrés sur une autre page, mais de la rémunération que les comédiens ont remise au « Brigand de la Régence » pour sa collaboration concernant l'argot et les situations commentées avec Legrand et Quinault. C'est un grand succès public, Cartouche est devenu vedette et la suite sera à l'aulne : texte de la Bibliothèque bleue répandue par les marchands ambulants, poème parodique Le vice puni ou Cartouche écrit en 1725 par Nicolas Racot de Grandval suivi d'un Dictionnaire français-argot régulièrement réédité, traduit en néerlandais et en anglais. Cartouche devient un mythe.

Comment ce succès a-t-il été préparé ? Balagny dit Le Capucin, neveu de Ponce Coche, premier valet de chambre du Régent, le dira lors de son « testament de mort » : Legrand, Quinault, Milache de Moligny et le lieutenant criminel du Châtelet Lecomte, ont bien rencontré Cartouche dans sa cellule : « On sait que, pendant l'instruction, M. le lieutenant criminel et M. le procureur du roi dînaient et couchaient tous

les jours au Châtelet, dans une chambre au-dessus de celle du geôlier. Un jour, ils entrèrent dans la mienne la serviette sous le bras, de l'air de gens qui avaient bien dîné ; ils étaient accompagnés de deux messieurs en habit noir, qu'ils me dirent être M. Legrand, auteur d'une pièce intitulée Cartouche et M. Quinault qui devait remplir le rôle de mon malheureux camarade. Puis ils envoyèrent chercher celui-ci ; et après nous avoir fait servir des rafraîchissements, ils nous prièrent d'exécuter devant eux des tours de voleurs et de parler argot, ce que nous fîmes volontiers. Les deux acteurs prenaient note de l'argot et répétaient les tours à mesure que nous les faisions. À la fin, le procureur du roi et le lieutenant criminel se mirent de la partie et se prirent à « se faire » le mouchoir, la montre et la tabatière, d'abord assez mal, puis un peu mieux. Cartouche déclara même que M. le lieutenant criminel avait des dispositions, et que pris jeune comme il l'avait été, il eût pu arriver à quelque chose. Nous rîmes beaucoup et passâmes une excellente soirée. »

Cette surprenante information est confirmée par Barbier : « La Tournelle criminelle envoya chercher M. Lecomte, lieutenant criminel et M. Moreau procureur du roi au Châtelet au sujet de l'affaire de Cartouche. » Legrand, dans un interrogatoire ultérieur, reconnaitra avoir été introduit avec Maurice Quinault par le lieutenant criminel dans le cachot de Cartouche, qu'il lut à celui-ci le manuscrit de sa pièce et en reçut plusieurs conseils, qu'il remarqua sur une table quelques pièces de vingt-cinq sous et lui demanda s'il avait besoin d'argent, à quoi Cartouche acquiesça parce que l'argent lui servait à boire avec ses gardes, disant qu'il ne se plaignait pas de la nourriture, mais de son lit, cinq malheureuses bottes de paille.

J'ai également appris que lors de leurs déplacements à l'intérieur du Châtelet, les deux comédiens en ont croisé un

autre, François Dumouriez du Périer, ancien « Provençal » chez Molière, désormais directeur des pompes à incendies de la ville. En fait, les comédiens sont venus à plusieurs reprises, s'adressant à un exempt de robe courte également garde à la Comédie pour obtenir le nom des guichetiers, qui leur accordent de voir Cartouche ; mais un transfert a été effectué et le prisonnier est à l'étage au-dessus ; Legrand monte et voit « celui qu'on appelait Cartouche enchaîné sur un matelas » gardé dans la chambre par deux hommes. Ce qui m'a amené à me demander s'il n'y avait pas un sosie. Cartouche portant un bonnet très enfoncé sur les yeux et se disant souffrant, plaisantant un peu avant de retomber dans une sorte de torpeur ; on l'interroge sur la nourriture, mais les gardiens interviennent :

– Laissez-le donc, vous voyez bien que ce n'est pas Cartouche.

Entre alors Étienne Milache de Moligny, autre comédien demeurant rue des Fossés, qui a glissé une pièce au guichetier porteur du repas ; Legrand et Moligny échangent quelques mots avec Cartouche, notant les mots d'argot sur un calepin puis déposent vingt sols sur la table, descendant à l'étage inférieur où le lieutenant criminel interroge Messié ; échange de politesses puis Legrand et Moligny sortent en se posant la question :

– Est-ce bien Cartouche qu'ils ont vu ? N'ont-ils pas été manipulés ?

Legrand connaît Louis Dominique demeurant en l'hôtel de l'Alliance. Qu'importe, après tout, puisque Le Mercure indique : « Legrand a trouvé le moyen de l'égayer par des plaisanteries qu'il a surprises ou copiées d'après celles de Cartouche même, qu'il a été voir en prison. »

Lorsque le peuple apprend que les comédiens et les autorités

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- *Je ne le connais pas.*
- *Je n’ai jamais volé ni épée ni bijou.*
- *Non, je ne suis point un voleur.*
- *Je ne sais pas ce que c’est.*
- *Je ne le connais pas.*
- *Je n’y suis jamais venu que le jour où j’ai été pris.*
- *Je suis innocent.*

À la quatre-vingt-neuvième réponse, le greffier note : « Lecture faite a persisté en ses réponses comme véritables et a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce interpellé. » Pour autant, la justice ne lâche pas prise : « Et à l’instant Louis Dominique Cartouche a été visité par les médecins et chirurgiens lesquels nous ayant déclaré avoir trouvé une grosseur dans l’aine qui le met hors d’état de souffrir l’extension la question des brodequins lui a été donnée de l’ordre de la Cour. L’avons admonesté de nous déclarer ses complices, ses vols et meurtres. » Aussitôt installé, les jambes enserrées de planches liées par des cordes, que l’on complète d’autres planches à chaque question, ce qui fait éclater les chairs, Cartouche demeure impassible et continue de nier. Tout.

Au premier coin :

- *Déclare tes complices.*
- *Je suis innocent.*

Au deuxième coin :

- *Déclare tes complices.*
- *Je suis innocent.*

Au troisième coin :

– Camus, La Bonne, Le Craqueur et autres sont-ils tes complices ?

– Je suis innocent.

Au quatrième coin :

– Quels sont tes complices ?

- *Je suis innocent.*
- *Qui était au vol de Bernard ?*
- *Je ne sais pas ce que l'on me dit.*

Au cinquième coin :

- *Dis tes complices.*
- *Je suis innocent ; je me meurs.*

Au sixième coin :

- *Conviens de tes complices.*
- *Je suis mort ; j'ai fait tout ce que vous voulez ; je n'ai pas fait de mal.*

Au septième coin :

- *Qui étaient les complices lors des meurtres d'Huron, Tanton, Mondelot, Lefèvre dit Bidel, et lors du vol de Bernard et des autres meurtres et vols ?*

- *Je suis innocent et n'ai point de complices.*

Au huitième coin :

- *Conviens de tes complices.*
- *On me fait mourir ; je suis innocent.*

Mais il s'effondre et comme on craint qu'il ne meure brutalement, il est détaché et mis sur le matelas, avant qu'on ne lui pose trois nouvelles questions, plus développées :

- *As-tu tué Huron, Mondelot, Tanton, Bidel ? Qui sont tes complices ? La Bonne était-elle ta receleuse et Camus... complice de tes meurtres et vols ?*

- *Que l'on fasse de moi ce qu'on voudra ; je n'ai point de complices ; je ne sais pas ce que l'on me demande.*

- *On ne t'a pas donné de l'argent pour assassiner ?*

- *Je ne sais pas ce que l'on me demande.*

- *N'allais-tu pas ordinairement avec du Plessis, La Tête de Mouton, Le Chevalier le Cracqueur, la Chevalier, les Rolland ?*

- *Je ne connais pas ces gens-là.*

Cette fois, on arrête ; il n'y a aucun espoir de recueillir des

aveux. Aussi en termine-t-on avec la formule habituelle : « Lecture faite persiste en ses réponses comme véritables et déclare ne savoir écrire ni signer de ce interpellé. »

« Sur les trois heures de relevée du 27 novembre 1721 », place est laissée à Barthélémy Drouet, greffier criminel de la Cour et avocat au parlement (demeurant comme Amyot rue de la Calandre près le Palais). Ce dernier est fils d'un greffier criminel, marié en février précédent avec la veuve d'un officier de « feu madame la Dauphine » et son contrat de mariage comportait une liste interminable de personnalités (conseillers, présidents à mortier, trésoriers généraux, chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, avocats, procureurs, commissaires des guerres) aux noms prestigieux : de Mesmes, Potier de Novion, d'Aligre, de Lamoignon, de Richelieu, Amelot, Le Pelletier, de Maupeou, de La Rochefoucault, Lamoignon de Blancmesnil, un vrai « Bottin mondain » (soixante-dix familles représentées dont plusieurs parentes des La Luzerne) ; Cartouche est mis en mains sûres.

Barthélémy Drouet se rend en la chapelle de la Conciergerie du Palais pour donner les ordres nécessaires à l'exécution de l'arrêt. Il demande en particulier à Louis Dominique Cartouche « dit Lamare, dit Petit, dit Bourguignon » s'il n'a plus rien à déclarer à la justice, lui donnant à entendre que les commissaires descendraient en la chapelle recevoir ses déclarations. Cartouche ayant confirmé qu'il n'a plus rien à dire, les prières sont chantées et la bénédiction du Saint-Sacrement donnée ; ensuite il est mené devant la porte de la Conciergerie du Palais où Drouet prononce publiquement l'arrêt. « Le cri fait, l'exécuteur en la manière accoutumée », on conduit Cartouche en place de Grève où l'arrêt est à nouveau prononcé.

Une dernière fois, Drouet s'approche, lui demande s'il n'a

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ans. Il monta de même à l'Hôtel de Ville, y resta jusqu'à midi, le mercredi qu'il fut rompu et déclara dix ou douze personnes qu'on a trouvées et prises. Il est le fils d'un... doreur du pont Notre-Dame. On fait ses partages, avec ses frères et sœurs pour le bien de sa mère dont le père et les enfants ont obtenu la confiscation. »

Thomas-Simon Gueulette, en professionnel ajoute : « Ce malheureux Balagny était le neveu (par sa femme) de monsieur Coche, premier valet de chambre de M. le duc d'Orléans et son favori ; il avait l'année précédente évité d'être pendu pour vol avec effraction ; on l'avait enlevé par une lettre de cachet des prisons et il devait être conduit à la Louisiane, lorsqu'il se sauva de la chaîne et revint à Paris ». Fin février 1722, Gueulette assistera à l'inventaire des biens de Balagny, « pour l'absence de ceux qui pourraient avoir quelque intérêt à la succession »... C'était réellement le neveu de Coche (lui-même fils d'un laboureur de Champagnolles, marié en 1688 avec Marie Bédoré), âme damnée du duc d'Orléans, qui, en 1698, endossa pour ce dernier la paternité d'un garçon né d'une actrice, lequel deviendra monseigneur de Saint-Albin, évêque de Cambrai.

Gruthus du Châtelet avoue : « Les véritables camarades de Cartouche sont, autant qu'il les peut connaître, Camus, Limousin, Bidel, Blanchard, Magdelaine, Ferrant, Marchandon. » Il reconnaît avoir « fait plusieurs vols avec Cartouche et ceux de sa bande que tous les voleurs camarades de Cartouche, depuis qu'ils sont emprisonnés, crient : “Si nous cavons, tu caveras (si nous mourons, tu mourras)” et sait que “la Néron a volé un portefeuille de 24 000 livres. Cette Néron a été la maîtresse de Drillon puis de Cartouche”. »

D'autres cartouchiens parlent : « Cartouche a porté un temps ses vols chez Laurent, à *La Petite Pologne* ; un samedi, il déclare à ses camarades que pour se porter bonheur, il fallait

tuer un homme ou une femme, le premier qu'ils rencontreraient et, à cet effet, sortirent à huit, allant sur le chemin de la Chapelle, mais heureusement ne trouvèrent personne, que Cartouche devait donner le premier coup et qu'il devait en arriver autant à celui qui n'aurait pas frappé. » Également un soir, Cartouche glissa son habit sous Marie Jeanne Rolland, disant « qu'il ne voulait pas la connaître quoiqu'elle le voulut bien... car il avait du mal et... ne voulait pas la gêner ». Madeleine Henry dite La Bonne ajoute que « c'est Gruthus du Châtelet qui a débauché Rolland la Boiteuse... dépucelée à l'âge de huit ans tant elle a de mal et de fausseté, qu'elle a même eu un enfant d'un homme qui est aux galères » et Marie Davesne dite La Grosbois, receleuse, affirme « quand Cartouche fut arrêté et qu'on le luy eut confronté, elle dit que ce n'était pas Cartouche... que celui qu'on luy présentait était plus grand de deux pouces ». Y avait-il un sosie ?

Jean François Nautery du Bourguet est interrogé fin décembre ; bourgeois d'Aire en Gascogne et gendre d'un huissier du Parlement de Bordeaux, il a trafiqué avec des contrebandiers du côté de Toulouse et Bayonne répondant quand on lui demande, s'il a connu Cartouche : « Oui, nous avons bu dans un cabaret au-delà de la Samaritaine, après le Pont-Neuf. » Il dit n'être arrivé à Paris qu'en mars 1721, logeant avec Cartouche à l'hôtel de l'Alliance !

L'autorité publique veut s'imposer en accusant – enfin – de malversations et abus Jean Guillemin, sieur du Val ou simplement Duval : « Il faut observer que, par une injustice criante, le sieur Duval ôte à M. le prévôt de Paris et à messieurs ses lieutenants criminel et civil, la connaissance des principaux crimes qui se commettent dans Paris, car il est certain qu'étant tout ensemble commandant, commissaire et payeur de la troupe,

il la tient si soumise à son obéissance qu'elle n'oserait faire le moindre mouvement sans ses ordres. Peut-on expliquer ainsi le fait que la police ne s'est attachée à Cartouche qu'à partir de 1720 ? Exemple : lorsqu'il est arrivé quelque vol ou meurtre, le sergent va d'abord chez lui pour l'en informer et lui demander ce qu'il doit dire ou taire, alors que le sieur Duval, après avoir donné ses ordres au sergent, envoie avec lui un homme à sa guise au greffe criminel, pour écouter s'il se sera acquitté de sa commission. On sait que... Cartouche était logé chez le nommé Cochois, espion du sieur Duval. »

En décembre encore, Arnould et Amelot ordonnent que « le P.V. fait par le commissaire La Jarrie lorsque Cartouche fut arrêté et mené chez lui... le portefeuille et la tabatière d'ivoire mentionnée audit P. V... seront apportés au greffe criminel de la Cour », puis la Tournelle auditionne le lieutenant criminel, le procureur du roi au Châtelet et Legrand ; tout cela remonte au Conseil secret, qui avait son opinion : « Comme l'un et l'autre n'ont pas à beaucoup près la réputation de désintéressement, on dit que Cartouche et Balagny les ont accusés d'avoir sauvé un homme moyennant de l'argent ; cela a donné lieu dans Paris à cent bruits différents sur le compte de ces deux magistrats qui ne sont déjà pas trop bien famés. Cela ôte le respect et la confiance que le peuple doit avoir. » Pour Barbier, « la petite comédie de Cartouche est imprimée, pour comble d'impertinence ; je l'ai achetée avec l'arrêt des rompus, pour servir de pièces justificatives des sottises de ce pays-ci ».

En est-ce une autre ? Le président Amelot, sur le rapport des commissaires ayant visité la prison du For-l'Évêque où « ils ont trouvé... la mère du nommé Louis Dominique Cartouche » décide « de faire apporter les interrogatoires qu'elle a subis devant le lieutenant criminel du Châtelet et autres procédures qui ont été faites contre elle au greffe criminel de la Cour ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

métal. »

Ce bruissement métallique accolé à la Régence est comme le passage obligé d'une évolution politique qui, avant la fin du siècle, débouchera sur la Révolution. La période exacerbe le besoin de libération que ressent la société après le règne de Louis XIV, avec ses guerres et le rôle de Mme de Maintenon. L'expérience de Law a déclenché un bouleversement qu'un personnage comme Cartouche illustre à sa manière, avec les aspirations refoulées du peuple de Paris et de la France entière. Les femmes y jouent leur rôle, telle Agnès Berthelot de Pléneuf ; « elle a épousé à quinze ans le marquis de Prie. Elle a tout ce qui séduit un homme : une taille élégante, un visage fin et plein de douceur, beaucoup de distinction, une voix légère et de l'esprit. Elle s'est initiée aux affaires dès son mariage lorsque son mari fut nommé ambassadeur à Turin ». En 1755, la famille de Prie rachètera aux La Luzerne le château du Moulin-Chapel, où le père de Cartouche passe quelques années avant d'y mourir en 1737.

Quelle postérité ! Des suites inattendues...

Le pouvoir a changé de mains et un nouvel ordre s'est installé en France mais fait surprenant, Louis Dominique Cartouche, bien que disparu, continue de hanter les esprits, la scène politique et sociale.

En 1723 paraît en Allemagne *Les Entretiens des ombres aux Champs-Élysées, sur divers sujets d'histoire politique*, où Cartouche est l'enjeu d'un discours burlesque l'opposant à M. d'Argenson. Louis Dominique y est né « d'une maison distinguée que l'on n'a pas voulu diffamer en la nommant », marié « avec cent femmes » et qui aurait été colonel s'il n'y avait eu la paix d'Utrecht ; il affirme que depuis la mort de M. d'Argenson, le crime croît non seulement par les méfaits de sa bande, mais surtout par la misère du peuple et la multiplicité des scandales financiers. D'où il conclut que le vol n'est pas un choix mais résulte de cette misère quasi fatale, un discours annonçant la Révolution.

À Anvers, Nicolas Racot de Grandval, auteur dramatique, comédien, compositeur et claveciniste publie *Le Vice puni, ou Cartouche, poème*, œuvre versifiée en treize « chants » (réédité en 1725 avec un *Dictionnaire argot-français*), dans lequel il campe un fier Cartouche :

*À l'envi cependant en tous lieux on le chante,
Il n'est grand, ni petit, fils de bonne maison,
Trottin, qui sur lui n'ait en poche une chanson.
Son nom vole à l'entour de la Samaritaine,*

*Sur la scène française et sur l'Italienne ;
Jouissant en ce point d'un plus glorieux sort
Que ces héros qu'on n'a chantés qu'après leur mort.*

En 1731 paraît à La Haye *Cartouche ou le scélérat justifié par la grâce du Père Quesnel en forme de dialogue* où l'on démontre que ses crimes ne prouvent pas sa culpabilité et l'innocentent. Discussion casuistique. Dans l'intervalle (1721-1722) est aussi sorti en Allemagne *Cartouche, Zwingli, Calvin et les autres*, où Cartouche intervient au plan théologique, entre les théoriciens zwingliens, calvinistes, luthériens, jansénistes et libertins.

*

Bien qu'appartenant au passé, l'affaire Cartouche vit dans toutes les mémoires et si le cardinal de Fleury devient Premier ministre en juin 1726, après un « renversement de gouvernement », les protagonistes de l'aventure Garthausen-Cartouche, dont la famille de La Luzerne, en vivent l'évolution. En 1720, Guy César de La Luzerne a marié sa fille Anne avec le marquis de Besnehard, le contrat étant signé par le duc de Villeroy et tous les membres de la famille (Guy César et sa femme Françoise de Pommereuil, Antoine François, Antoine César, Paul Roger et Henri Paul), ces deux derniers « chevaliers non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem », famille dont les quartiers de noblesse ont été examinés par l'Ordre de Malte : oui, ils sont de la religion catholique, apostolique et romaine, oui, ils vivent chrétiennement, oui, ils connaissent les ancêtres de la Maison de Beuzeville.

En février 1724, coup de théâtre narré par Barbier : Gruthus du Châtelet s'est évadé avec quatre prisonniers : « Il était

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Paris de vingt-huit lieues » ; César Antoine désormais « chez lui », est aussi « patron des paroisses de Beuzeville, Auville, Saint-Pellerin, La Houssaye, Mancelles et Houllebec, présentement au manoir seigneurial de Bougy ».

Une à une, les pages se tournent. Ponce Coche meurt à Paris en octobre ; l'ancien valet de chambre du Régent, gouverneur du Palais royal et seigneur de la Maison Blanche à Gagny, a fait déposer son testament chez Jérôme d'Argouges, lieutenant civil de Paris par maître Dutartre – dont la marquise de Prie est également cliente. Il institue pour son légataire universel l'archevêque de Cambrai, autrement dit Charles de Saint-Albin, son fils à l'état civil.

Le 1^{er} novembre 1737, à La Houssaye, le curé inscrit le nom d'un homme en marge du registre paroissial : « Jean Cartouche, domestique au Moulin Chapel ». Autrement dit Jean Garthausen, le père de Cartouche ! Né en Allemagne, mort en Normandie : « Ce 1^{er} novembre 1737, par moy prêtre curé de cette paroisse a esté inhumé dans le cimetièrre de ce lieu le corps de Jean Garthausen âgé de soixante et dix-huit ans ou environ, natif de Hambourg en Allemagne, présence de la Charité de La Ferrière et des témoins soussignés avec nous. » Signent : Bérout, curé d'Ajou, Bérout, curé de La Houssaye, Letellier, curé de La Bonneville.

Les deux exemplaires de registres paroissiaux confirment l'équivalence Garthausen = Cartouche, et deux correspondances⁴⁴ expliquent ses rapports avec la famille de La Luzerne. Écrites et signées par César Antoine de La Luzerne les 15 et 28 octobre 1737, elles sont adressées à René Hérault, lieutenant général de police. La première dit : « Feu mon père avait retiré chez lui le père du fameux Cartouche. J'ai continué

la même charité : cet homme m'avait servi dans mon enfance, il est devenu fou tout d'un coup ; cela ne me surprend pas mais m'embarrasse très fort, car tantôt il veut aller se noyer et tantôt il veut mettre le feu à ma maison. »

La lettre prouve à nouveau la proximité des La Luzerne avec le lieutenant général de police et que Garthausen a servi le marquis et son fils César durant l'enfance de ce dernier ; la compassion transparaît et la mort du marquis est sans doute l'explication de la soudaine folie, ajoutée au procès de Charlotte après l'exécution de Louis Dominique. César veut assurer une fin décente à son ancien serviteur puisqu'il propose à René Hérault de « le placer quelque part où il soit bien ; je paierai tous les ans une petite pension afin qu'il soit mieux ». Décision ? : « J'ai répondu qu'il envoie ce particulier à Paris et que je le ferai recevoir à Bicêtre. »

Seconde lettre rédigée par « Beuzeville » – qui a reçu la réponse de Hérault : « Je n'ai point envoyé Cartouche à Paris parce que la fièvre s'est jointe à ses accès de folie et qu'il est aujourd'hui dangereusement malade, mais je n'en suis pas moins sensible aux marques de votre amitié et, si ce malheureux en revient, je compte profiter de la bonté que vous avez de vouloir bien le faire placer en payant une petite pension pour lui. » Cette sollicitude honore Beuzeville, qui s'adresse à l'un des plus influents personnages du pouvoir : « J'ai appris avec grand plaisir, Monsieur, que Madame Hérault était heureusement accouchée d'un fils ; recevez, je vous supplie, mes compliments pour la naissance d'un garçon et sur la bonne santé de la mère. »

En 1738, après un « avis de parents » établi pour les deux filles de René Hérault après le décès de son épouse, c'est Philippe Michel Delamare, l'ex-homme d'affaires de Guy César de La Luzerne, qui prépare le contrat de mariage (signé « de l'agrément du roy et de la reyne, de monseigneur le dauphin, de

Mesdames Louise et Henriette, premières dames de France ») de Louise avec de Marville, président du Grand Conseil qui va succéder à son beau-père dans ses fonctions.

Jean Garthausen-Cartouche n'a-t-il été qu'un « domestique », alors qu'il est qualifié par le notaire de « bourgeois de Paris » et d'« intendant » du marquis de Beuzeville ? Quels services a-t-il rendus pour finir sa vie au château du Moulin-Chapel, aux côtés de ses maîtres ? Le « phénomène Cartouche » passe totalement par cette famille normande.

Thomas-Simon Gueullette, complétant ses dossiers, repère en 1741 François Clément, condamné à neuf ans de bannissement : « Ce Clément n'étant que garçon orfèvre avait été condamné par contumace à être pendu comme complice des cartouchiens. » À son retour, ce dernier est reçu orfèvre, se marie, mais sa femme l'abandonne et il « prend avec lui Marguerite Leclerc, dont le mari a été condamné à être pendu comme Cartouche ». Charles Leclerc, dit Picard la Vallée, a vraiment été roué vif comme complice de Cartouche, dont l'ombre continue de planer sur la société.

Un autre témoin disparaît : après avoir baptisé en l'église de La Houssaye en octobre 1741, un jeune garçon dont le parrain est Henry César de La Luzerne (né en février 1737) et la marraine « dame Marie de Lamoignon, comtesse de Beuzeville », J.-B. Bérout, curé, 61 ans, est à son tour inhumé.

Fin 1744 à Anvers paraît un curieux *Almanach des proverbes pour l'année 1745, composé, supputé et calculé exactement par le Scientifique Docteur CARTOUCHIVANDECK, astronome privilégié suivant les Astres*, témoignant de la fascination du peuple envers Cartouche. Surprenant ? Non, car ce docteur est Nicolas Racot de Grandval, dit Grandval le Père, joueur de clavecin, organiste à Saint-Eustache et lié à Marc-Antoine

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Achevé d'imprimer par XXXXXX,
en XXXXX 2015
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX 2015
Imprimé en France

1. Ces papiers sont aujourd'hui aux Archives nationales contenus dans une quarantaine de cartons (référence A.D.III.1 à 40). T. S. Gueullette est mort le 23 décembre 1766, dans sa maison de campagne de Charenton.
2. Un exempt est un officier établi dans les compagnies des prévôts et autres officiers. Ils informent des délits commis à la suite de la Cour, en l'absence des lieutenants de robe courte. Ils sont ordinairement employés à faire des captures ou autres exécutions, à la tête de quelques gardes ou archers.
3. On appelle prévôt ou lieutenant de robe courte un juge qui porte l'habit court et l'épée, qui n'est point gradué. Ces juges sont établis pour la capture et le jugement des voleurs et des vagabonds (Dictionnaire de Furetière).
4. Une « mouche » est un informateur.
5. Afin de faciliter la lecture, nous ne reproduirons pas tous les points de suspension indiquant les coupes, nombreuses, faites à l'intérieur des citations des documents originaux.
6. Avoue.
7. Héritage auquel il est procédé par avance.
8. L'entrée de la Comédie française était au n° 14 (actuel) de la rue de l'Ancienne-Comédie, ex-rue des Fossés-Saint-Germain. Le café Procope est situé juste en face, au n° 13.
9. La rue du Pont-aux-Choux est mentionnée dans une chanson de Guy Béart et Marcel Aymé, *La Chabraque*. Durant l'Occupation, un juif de Varsovie, né en 1915, Irul Tenenbaum, y demeurait.
10. Fil de laiton.
11. Il s'agit du « comptable » de la troupe de Molière, dont le *Journal*, mine extraordinaire de renseignements, est déposé à la bibliothèque de la Comédie française, près du Palais royal. Il nous fait connaître une source inattendue dans les rapports entre les comédiens et Cartouche.
12. Minerve garde aujourd'hui encore la porte d'entrée du 14, rue de l'Ancienne-Comédie ; auprès d'elle, une plaque rappelle la présence de la Comédie française de 1689 à 1770 et, dans le fond de la cour, le bâtiment actuel conserve les solives et poutres de chêne noir, avec les poulies d'autrefois.
13. La forteresse de Salces est aujourd'hui Centre des Monuments nationaux et organise des expositions sous l'égide du ministère de la Culture.
14. La famille du Tillet était ancrée dans la paroisse Saint-Sulpice ; au n° 52

de la rue actuelle Saint-André-des-Arts, se trouve un hôtel particulier construit en 1640 pour le baron de la Buissonnière, habité par Chérin, historiographe puis généalogiste de Louis XVI.

15. Actuelle rue Vieille-du-Temple.

16. Un établissement au nom du Franc-Pinot existe toujours à Paris ; sa carte est renommée.

17. Le 22 mars 2009, dans l'émission dominicale « Les chemins de la foi », à la télévision, France 2 a retransmis la messe en direct depuis l'église Notre-Dame-des-Vertus de Ligny-en-Barrois.

18. Document de la Préfecture de Police de Paris, A B/181, signé Bernac et Duval.

19. Archives nationales. Y 12 567.

20. Qui ne connaît aujourd'hui le Théâtre du Châtelet ? C'est à son emplacement qu'était située la prison, dont la première mention se trouve dans une charte du roi Louis le Jeune. Le châtelet de pierre, massive forteresse et petit château, d'où son nom, fut « la première porte à péage de France ».

21. « À Paris, on appelle messe rouge, une messe solennelle, comme le jour de la Saint-Martin, où le Parlement assiste en robe rouge. Elle est toujours célébrée par un évêque choisi par le Parlement » (*Dictionnaire de Furetière*).

22. On peut voir cette scène, peinte sur l'un des murs du restaurant *Le Repaire de Cartouche*, situé 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (ou 99, rue Amelot, c'est un ancien « cabaret à double entrée »), devant la station de métro et face à la rue du Pont-aux-Choux. Le restaurant, dirigé par Rodolphe Paquin, est une excellente adresse gastronomique.

23. Christian Biet.

24. Registre U 365 du Conseil secret, archives nationales.

25. Il existe à Coquainvilliers (Calvados) une Association des amis de la marquise de Prie, créée et dirigée par Corinne Machetel.

26. Dans *Énigmes et complots* (NRF), Luc Boltanski détaille la manière de travailler du commissaire Jules Maigret. Ce dernier « sait mener un interrogatoire, poser des questions qui n'ont l'air de rien, dont il ne sait pas bien lui-même toujours pourquoi il les pose. Mais il sait aussi, par expérience, que personne ne résiste à un interrogatoire serré de plusieurs heures ».

27. Registres X 2B 946, X 2A 635, X 2B 1352-1355 (Archives nationales).
28. Actuellement, rue de l'École-de-Médecine.
29. À quelques centaines de mètres de l'hôtel de l'Alliance, au 14, rue de l'Ancienne-Comédie, où Cartouche a vécu.
30. Conservé au Musée de l'Homme.
31. Également conservé au Musée de l'Homme.
32. Collections du Musée de Saint-Germain-en-Laye.
33. Il est ainsi le précurseur des musées Tussaud et Grévin.
34. Aujourd'hui rue du Dragon.
35. Bibliothèque nationale 2045.
36. Ms 7557, bibliothèque de l'Arsenal.
37. Archives nationales, O 1 66 folio 167 et bibliothèque de l'Arsenal, Bastille 10 632.
38. Registres consultables aux Archives de la Marine, à Toulon.
39. Collection Joly de Fleury n° 2045.
40. Archives départementales de la Sarthe, 1 Mi 415.
41. Registre A B/95, archives de la Préfecture de police.
42. Aujourd'hui, bibliothèque historique de la Ville de Paris.
43. Document A A/7 Préfecture de Police de Paris.
44. Bibliothèque de l'Arsenal. Archives de la Bastille.
45. Archives nationales Y 18767.
46. « Un émule de Cartouche au XVIII^e siècle », *Revue de l'Avranchin*, 1966.
47. *Historia* spécial, juin 2010.